

Rapport annuel 2014

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU SAINT-LAURENT



Table des matières

<i>Notre organisation</i>	3
<i>Notre mission</i>	4
<i>La population</i>	5
<i>Notre personnel</i>	6
<i>La gestion des ressources humaines</i>	8
<i>Section sociocommunautaire</i>	9
<i>Policiers à vélo</i>	11
<i>Patrouille nautique</i>	12
<i>Le centre d'appels d'urgence (CAU)</i>	13
<i>La déontologie policière</i>	16
<i>La gestion des ressources physiques et financières</i>	17
<i>Résultats financiers au 31 décembre 2014</i>	18
<i>Résultats – bilan routier</i>	19
<i>La criminalité</i>	20

Notre organisation

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fut créée le 22 mai 2004 suite à la conclusion d'une entente intermunicipale regroupant dix-sept municipalités de la Rive-Sud de Montréal. Le territoire desservi fait partie intégrante de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et nous offrons donc un service policier de niveau 2 en vertu de la Loi concernant l'organisation des services policiers.

LOGO DE LA RÉGIE

Le logo de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent fut créé par une compagnie spécialisée à partir d'une présentation et suite à un concours interne remporté par M. Yan Leduc.



La couleur bleue représentant les zones urbaines et la police municipale
La couleur or représentant les territoires agricoles



Notre mission

Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et règlements adoptés par les autorités municipales et en rechercher les auteurs.

Assurer la sécurité des personnes et des biens, autant des résidents du territoire desservi que ceux qui y transitent; assurer la sauvegarde des droits et liberté; et intervenir avec diligence et respect.

Territoire desservi

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent couvre un territoire 731 km² composé par dix-sept municipalités regroupant près de 198 000 résidents. Nous retrouvons des territoires plus urbains pour certaines municipalités alors que d'autres municipalités sont à vocation plus agricole. Cette variété amène donc nos policiers de la surveillance du territoire à être confrontés à plusieurs situations diversifiées, tant du point de vue criminel, de la sécurité routière que de la prévention.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dessert toute la MCR Marguerite-D'Youville, une partie de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et une partie de la MRC de Rouville.

Le territoire est traversé par des axes routiers majeurs soit, les autoroutes 10, 20, 30 et les routes provinciales importantes 112, 116, 132, 133, 229 et autres.

La population

Villes	Population 2014
Beloeil	21 682
Calixa-Lavallée	497
Carignan	8 356
Chambly	26 922
Contrecoeur	6 900
McMasterville	5 746
Mont-Saint-Hilaire	18 818
Otterburn Park	8 470
Richelieu	5 496
St-Amable	11 847
Saint-Basile-le-Grand	17 065
Sainte-Julie	30 344
Saint-Jean-Baptiste	3 211
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 692
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 688
Varenes	21 142
Verchères	5 789
Total :	199 665

N.B. : Selon le décret de décembre 2

Notre personnel

L'équipe de la Régie est composée de près de 288 employés.

Pour ce qui est du personnel policier, nous comptons sur 197 policiers permanents et 30 policiers temporaires pour un total de 227 employés. En période estivale, nous embauchons 38 policiers temporaires supplémentaires afin de remplacer le personnel en vacances et d'être en mesure de répondre aux demandes accrues pour cette période.

		FONCTIONS POLICIÈRES											
		Directeur		Assistant-directeur		Inspecteur-Chef		Capitaine		Sergent		Agent	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ANNÉES DE SERVICE	0 - 5											8	3
	6 - 10									2		24	17
	11 - 15									4		27	10
	16 - 20					1*				4		28	5
	21 - 25					1*	1	1		3	1	26	5
	26 - 30							2		5	1	14	1
	31 - 35									1		4	
	36 - 40	1*						2				4	
		1	0	0	0	2	1	5	0	19	2	135	41
	TOTAL	1				3		5		21		176	
GRAND TOTAL : 206													

*par intérim



Étant une Régie intermunicipale, nous devons assumer l'ensemble des activités administratives requises à la bonne marche d'une organisation de cette importance. Nous pouvons donc compter sur une équipe de 38 employés civils permanents. De ce nombre, 5 cadres civils, 16 employés administratifs et 17 préposés sont affectés à notre Centre d'appels d'urgence (CAU). Nous avons également 14 employés surnuméraires pour nous soutenir dans les activités administratives et les remplacements au CAU.

FONCTIONS CIVILES													
<i>Années de service</i>	<i>Cadre</i>	<i>Secrétaire</i>	<i>Préposé soutien administratif</i>	<i>Préposé à accueil</i>	<i>Préposé aux archives</i>	<i>Acheteur Technicien comptabilité</i>	<i>Technicien comptable</i>	<i>Préposé parc véhicules et achats</i>	<i>Acheteur</i>	<i>Patrimoine</i>	<i>Tech En Informatique</i>	<i>Préposé Au Cau 911</i>	<i>Employé surnuméraire</i>
0 - 5					2	1		1			1	3	13
6 - 10	2	1		1			1			1		7	
11 - 15	2	1	1									4	1
16 - 20	1	1										1	
21 - 25		1	1						1			2	
26 - 30													
30 - 35			1										
TOTAL	5	4	3	1	2	1	1	1	1	1	1	17	14
GRAND TOTAL : 52													

La gestion des ressources humaines

Recrutement, embauche et développement organisationnel

Le service des Ressources humaines a pour mission de conseiller l'organisation relative à la gestion des ressources humaines, à l'administration du personnel, aux relations de travail et au développement organisationnel.

Il cherche à offrir le meilleur service à ses clients citoyens, employés, gestionnaires et à l'organisation dans son ensemble. Les principales responsabilités du service des Ressources humaines sont :

- ▶ *Le recrutement et l'embauche du personnel de la Régie ;*
- ▶ *La planification, l'organisation et la gestion des ressources humaines ;*
- ▶ *L'administration des conventions collectives ;*
- ▶ *La gestion de tous les programmes d'avantages sociaux offerts au personnel ;*
- ▶ *La gestion de l'absentéisme et le suivi des dossiers en matière de santé et sécurité au travail ;*
- ▶ *L'évaluation du rendement.*

Quelques données sur les activités 2014 :

- ▶ *embauche de 38 policiers temporaires ;*
- ▶ *embauche de 4 surnuméraires pour le Centre d'appels d'urgence ;*
- ▶ *embauche de 2 employés civils réguliers ;*
- ▶ *embauche de 2 employés civils surnuméraires.*

Section sociocommunautaire

La section comporte 4 agents et un sergent sous la responsabilité d'un capitaine. Les agents ont pour tâches de desservir les 17 municipalités en y offrant et appliquant les divers programmes et services approuvés par la Régie. Le sergent supervise le travail et contrôle la quantité et la qualité des services offerts. Il s'assure aussi d'agir en conformité avec les directives du service et sous l'approbation du capitaine. Chaque agent se voit attribuer un certain nombre de municipalités en fonction de la population et des écoles.

Une responsabilité géographique policier-école permet de personnaliser le service et d'établir des liens privilégiés avec la clientèle et les organismes.

Le sergent établit également les liens avec les médias lors d'événements ou campagnes relevant de son niveau de porte-parole et réfère au capitaine de la section pour les événements majeurs ou pour les sujets délicats, corporatifs à incidence politique.

Le département oriente ses priorités en fonction des 4 axes de la police communautaire :

- ▶ *le renforcement des mesures préventives*
- ▶ *le rapprochement avec les citoyens*
- ▶ *le partenariat avec d'autres institutions*
- ▶ *l'approche de résolution de problèmes*

Tous nos programmes sont basés sur cette politique et reflètent ses orientations. Nous effectuons une présence importante dans les écoles, car les jeunes sont l'avenir et nous profitons de leur accessibilité pour les préparer à devenir des citoyens responsables. Le partenariat avec les commissions scolaires est toujours excellent. Nous veillons à maintenir le programme PRES avec les écoles (programme visant à protéger les écoles en cas de tireurs actifs).

L'analyse des statistiques de la criminalité nous permet de cibler les secteurs les plus touchés et d'adapter nos efforts en fonction des besoins. De plus, les programmes offerts par la Société de l'assurance automobile du Québec en partenariat avec les services de police pour diminuer les accidents de la route sont également des orientations privilégiées.

En outre, cette année nous avons effectué des visites de commerces pour offrir aux employés une formation pour détecter la fausse monnaie.

La collaboration avec les CSSS a pris une forme toute particulière avec une problématique récente. Les premiers cas de maltraitance envers les aînés ont fait surface. Plusieurs organismes se sont regroupés pour détecter la maltraitance et diverses formes d'abus dont sont victimes les personnes âgées souvent dépendantes de leur entourage. Nous avons collaboré avec certains intervenants du CLSC pour nous assurer de la qualité des soins requis et de la qualité de vie des personnes âgées vulnérables, ce qui dans certains cas a mené à des procédures judiciaires.

Nous offrons chaque année des conférences pour protéger cette clientèle ainsi que le programme PAIR, ce qui a généré 257 alertes.*

** Service automatisé d'appels à domicile pour les personnes âgées vivant seules ou en perte d'autonomie.*

Programme PAIR

Ce programme offrant un service d'appels informatisés chez les personnes vivant seules est toujours en vigueur.

HISTORIQUE	Années	Membres	Alertes	Fondées
	2011	149	470	0
	2012	170	476	3
	2013	90	340	1
	2014	186	257	2

Policiers à vélo

Une présence et une proximité appréciées

Pour une huitième saison, notre équipe de patrouilleurs à vélo a parcouru le territoire de la Régie durant la période estivale. Il faut comprendre que durant l'été, les caractéristiques et l'utilisation des espaces publics changent. Afin de supporter l'équipe de la surveillance du territoire, 20 policiers et 4 superviseurs sont affectés à la patrouille à vélo, de la fin mai au début septembre. Le travail de ces agents crée une proximité qui est grandement appréciée autant par les citoyens que par les commerçants.



Les accomplissements de la patrouille à vélo en 2014

24 policiers ont roulé du 17 mai au 5 septembre dans les 17 villes dont :

- *683 constats d'infraction émis au total. La majorité des constats ont été émis en rapport au Code de la sécurité routière, alors que plusieurs autres concernaient des infractions touchant les incivilités, le bruit, la paix, le bon ordre et la consommation d'alcool.*
- *164 arrestations dont 148 en possession de stupéfiants, certains dans le but d'en faire le trafic. 29% des contrevenants étaient d'âge mineur et étaient admissibles à un avertissement en vertu de la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Plusieurs saisies de stupéfiants et de matériel relié à la vente et au trafic ont découlé de ces arrestations.*
- *Tout au long de la saison estivale, ces mêmes policiers ont effectué plus de 63 services d'ordre et escortes de participants. Notons quelques-uns de ces événements les plus marquants : Le Tour de la montagne de Mont-Saint-Hilaire, Le motocross national de Sainte-Julie, Le tour cycliste Pierre Bruneau, Les grands airs de Varennes et le Festi-bière de Chambly pour ne nommer que ceux-là.*

Patrouille nautique

Pour la première fois depuis sa création la Régie de police Richelieu Saint-Laurent a patrouillé la Rivière Richelieu. Les policiers ont navigué sur les eaux de la rivière Richelieu du 9 juillet au 7 septembre, pendant plus de 1024 heures. La patrouille nautique s'est accrue les fins de semaine et durant les vacances de la construction.

Nous avons répondu à une dizaine d'appels, vérifié plusieurs embarcations et émis 40 constats pour des infractions à la loi sur la marine marchande. Rappelons que la patrouille nautique a pour principaux buts d'établir une quiétude de la population, permettre la pratique des sports nautiques dans un environnement sécuritaire et enfin, d'assurer le respect des lois sur les différents plans d'eau.

Le centre d'appels d'urgence (CAU)

Le CAU est la porte d'entrée des citoyens vers les différents services d'urgence.



Son mandat ne se limite pas aux opérations policières, puisqu'il a également le mandat de traiter les appels de nature incendie pour 15 des 17 municipalités de la Régie ainsi que pour quatre municipalités ne faisant pas partie de la Régie soit : Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu. De plus, le CAU assure la réponse primaire des appels 911 pour les services ambulanciers.

Le CAU mise sur de nombreux outils technologiques pour assurer un traitement rapide des appels. Soulignons entre autres la répartition assistée par ordinateur, les radiocommunications et les ordinateurs véhiculaires dans les véhicules de la Régie.

Le Centre d'appels d'urgence est en opération 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Il est opéré par quatre équipes de quatre préposés aux communications, auxquels s'ajoute un cinquième préposé entre 11 h et 19 h, à des heures d'affluence plus grande.

Appels téléphoniques reçus

Deux types d'appels sont traités au CAU, les appels entrants sur une ligne 9-1-1 et les appels entrants sur une ligne administrative.

Trois données d'appels téléphoniques entrants au CAU sont compilées. Il y a les appels provenant de personnes ayant composé le 9-1-1, les appels provenant de personnes ayant composé le 450-536-3333, 450-536-3334 ou le 1-888-678-7000 et finalement le total des deux.

APPELS	2014		
	Total	%	Moyenne par Mois
Administratifs	89 154	62%	7 429
9-1-1	54 574	38%	4 548
Tous les appels entrants	143 728	100%	11 977

L'analyse des données d'appels recueillies nous permet d'affirmer que :

- Le Temps moyen de réponse aux appels 9-1-1 est de 5,08 secondes (5,85 en 2013).
- La norme 9-1-1 est : « sur une base mensuelle, répondre aux appels d'urgence en moins de 10 secondes dans au moins 90% des cas, à moins que des circonstances particulières justifient un délai plus long.
- La durée moyenne des appels 9-1-1 est de 1 minute et 23 secondes (1min 15sec en 2013).

Appels 9-1-1 par ville :

Sur les 54 574 appels 9-1-1 reçus au CAU, 42 561 (78%) nous proviennent d'une des municipalités composant la régie. Les 12 043 restants (22%) proviennent d'une municipalité externe.

Rg	Villes	Total	%
1	Chambly	7 330	17.23%
2	Beloeil	6 174	14.52%
3	Sainte-Julie	4 880	11.47%
4	Varennnes	4 270	10.04%
5	Mont-Saint-Hilaire	3 983	9.36%
6	Saint-Basile-Le-Grand	2 858	6.72%
7	Carignan	2 773	6.52%
8	St-Amable	2 066	4.86%
9	Contrecoeur	1 984	4.66%
10	Verchères	1 307	3.07%
11	Richelieu	1 307	3.07%
12	Saint-Mathieu-de-Beloeil	884	2.08%
13	McMasterville	867	2.04%
14	Otterburn Park	783	1.84%
15	Saint-Jean-Baptiste	706	1.66%
16	Saint-Mathias-sur-Richelieu	312	0.73%
17	Calixa-Lavallée (P)	47	0.11%
Total RIPRSL		42 531	
Total externe		12 033	
Grand total		54 574	

Cartes d'appels

Divers types d'appels entrent au CAU et tous ne nécessitent pas la création d'une carte d'appel. L'analyse des données des cartes d'appels nous fournit donc un meilleur portrait de la situation réelle pour les intervenants de première ligne. Le tableau ci-dessous démontre le nombre de cartes d'appels transmises au service de police et aux services de sécurité incendie. Pour ce qui est des services ambulanciers, le CAU agit comme centre primaire et il transfère l'appel au service ambulancier concerné. Le CAU n'effectue pas la répartition pour les services ambulanciers.

Cartes d'appels par type

	2013		2014		Variation	
Police	42 026	74%	38 785	73%	- 3 241	- 8%
Incendie	4 339	8%	3 983	7%	- 356	- 9%
Ambulance	10 341	18%	10 768	20%	427	4%
Total	56 706	100%	53 536	100%	- 3 170	-6%

Cartes d'appels détaillées

	2013		2014		Variation	
Police avec assignation	35 264	84%	32 476	84%	- 2 788	- 9%
Police administratif	2 071	5%	2 000	5%	- 71	- 4%
Police autre	4 691	11%	4 309	11%	- 382	- 9%
Total	42 026	100%	38 785	100%	- 3 241	- 8%

Les données de cartes d'appels recueillies permettent aussi de savoir que :

- 84% des cartes d'appels ont nécessité l'assignation d'au moins une ressource policière en 2014 ce qui est inchangé par rapport à 2013 ;
- 28 % des cartes d'appels ont nécessité l'ouverture d'au moins un numéro de dossier opérationnel en 2014. Cette donnée est légèrement supérieure à celle de 2013 (29%) ;
- En 2014, le ratio Jour / Nuit des cartes d'appel générées avec un code de nature police est demeuré le même que celui de 2013 soit, 62% de Jour (06h30-18h30) et 38% de Nuit (18h30-06h30).

La déontologie policière

Déontologie et discipline

La profession de policier est encadrée par des règles strictes. Ainsi, différentes situations ou manquements peuvent être signalés par la population en général ou par des membres de notre service. Elles sont regroupées dans 3 grandes catégories : les plaintes de nature disciplinaire, les plaintes de nature déontologique et les allégations de nature criminelle.

MANQUEMENTS DISCIPLINAIRES (RÈGLEMENT RSL #13)			
Nature de l'infraction	Dossiers 2012	Dossiers 2013	Dossiers 2014
Négliger de prendre un rapport	1	1	0
Adopter une attitude irrespectueuse envers ses supérieurs	2	3	2
Déroger à son horaire de travail	0	0	3
Retard à la cour	1	0	0
Contrevenir à toute loi ou règlement	5	0	5
Être responsable d'un accident avec un véhicule du service	0	0	1
Autre manquement	3	5	6
Total :	12	9	17

ALLÉGATIONS CRIMINELLES (ART. 286 LOI DE POLICE)			
	Dossiers 2012	Dossiers 2013	Dossiers 2014
Sans accusation	1	3	5
Sous enquête	0	1	0
Total	1	4	5

DÉONTOLOGIE POLICIÈRE						
	2012		2013		2014	
	dossier s	policier s	dossier s	policier s	dossier s	policier s
Plaintes reçues	15	22	23	32	27	32
Décision prises suite à la réception de la plainte						
Enquête	1	1	3	4	3	1
Conciliation	6	10	3	4	6	9
Refus d'enquêter	6	8	11	12	16	19
Total	13	19	17	20	25	29
Traitement des dossiers en conciliation obligatoire	6		3		6	8
Mettre fin à la conciliation	1		1		0	0
Conciliation réussie	2		2		6	8
Échec de la conciliation	1		0		0	0
Total	4		3			
Traitement des dossiers en enquête						
Enquête décrétée à la réception de la plainte et suite à un échec de la conciliation	Sans enquête criminelle		3		0	0
	Avec enquête criminelle		0		0	0
Enquête en cours de complément	2		2		3	1
Attente de décision	0		0		0	0
Mettre fin à l'enquête	0		0		0	0
Rejet de la plainte après enquête	0		1		0	0
Citation devant comité de déontologie policière	0		0		0	0

La gestion de nos ressources physiques et financières

La section des ressources financières et matérielles, sous l'autorité de l'adjointe au secrétaire-trésorier, planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières et budgétaires de la Régie et ce, conformément aux lois, règlements, politiques et normes comptables généralement reconnus. Cette section est aussi responsable de l'ensemble de l'approvisionnement de la Régie. Elle met aussi à la disposition des autres services de la Régie, son expertise financière dans leurs prises de décisions. Voici les principales tâches de ce service :

- *Préparation et suivi budgétaire;*
- *Rapports financiers;*
- *Tenue des registres comptables;*
- *Gestion des comptes fournisseurs;*
- *Gestion des comptes recevables;*
- *Gestion de la paie;*
- *Gestion des immobilisations et suivi des dettes;*
- *Gestion du fonds de roulement;*
- *Approvisionnement des biens durables et non durables;*
- *Gestion du quartier-maître (uniformes et équipement);*
- *Gestion de la flotte automobile.*

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

REVENUS

Quotes-parts	31 243 174 \$
Amendes	5 017 011 \$
Redevances Centrale 911	876 722 \$
Autres services rendus	787 629 \$

Total des revenus 38 104 653 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale

Conseil d'administration	135 373 \$
Gestion financière et administrative	922 872 \$
Greffe et archives	397 206 \$
Gestion du personnel	512 981 \$

Total administration générale 1 968 432 \$

Activités policières

Administration, gendarmerie, enquêtes et soutien Centrale 911	30 455 280 \$
	2 958 767 \$

Total des activités policières 33 414 047 \$

Frais de financement 591 922 \$

Total des dépenses de fonctionnement 35 974 401 \$

Surplus de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales 2 130 974 252 \$

Ajustement des immobilisations

Produit de disposition	18 506 \$
Amortissement	750 905 \$
(Gain) perte sur disposition	(18 506) \$

Financement

Remboursement de la dette à long terme	(371 279 \$)
--	--------------

Affectations

Activités d'investissement	(480) \$
Virement au fonds de roulement	(371 279) \$
Fonds non affectés – Surplus accumulé	-
Montant à pourvoir dans le futur	(40 000) \$

Total des ajustements des immobilisations, du financement et des affectations (32 557) \$

Surplus de l'exercice à des fins budgétaires 2 097 695 \$

Analyse des dépenses de fonctionnement par objet

Rémunération du personnel et cotisations de l'employeur 30 260 869 \$

Nos résultats

Bilan routier et constats d'infraction

Bilan routier	Catégories d'accidents	2012	2013	2014	Variation
	<i>Collisions mortelles</i>	5	6	4	-17%
	<i>Collisions avec blessés graves</i>	26	3	9	+300%
	<i>Collision avec blessés légers</i>	486	473	419	-11%
	<i>Collisions matérielles</i>	1 175	1 196	1687	+41%
	TOTAL	1 692	1 678	2 120	+26%
	<i>Victimes décédées</i>	5	8	4	-50%
	<i>Victimes blessées gravement</i>	27	34	27	-21%
	<i>Victimes blessées légèrement</i>	653	648	447	-31%
	TOTAL	685	690	478	-31%

Infractions	Infractions relatives à la conduite avec capacités affaiblies	2012	2013	2014	Variation
	<i>Conduite avec capacités affaiblies</i>	340	282	273	-3%

Constats	Constats d'infraction liés aux véhicules	2012	2013	2014	Variation
	<i>Infractions en stationnement</i>	6 306	5 868	5 394	-8%
	<i>Infractions en mouvement</i>	44 559	48 958	48 208	-2%
	TOTAL	50 865	54 826	53 602	-2%

Constats	Constats d'infraction – autres règlements municipaux	2012	2013	2014	Variation
	<i>Autres règlements municipaux</i>	816	1 612	844	-47%

La criminalité

Crimes	Crimes contre la personne	2012	2013	2014	Variation
	<i>Meurtres</i>	1	0	0	0%
	<i>Négligences crim. causant la mort</i>	0	0	1	+100%
	<i>Tentatives de meurtre</i>	6	1	3	+200%
	<i>Infractions d'ordre sexuel</i>	74	68	99	+43%
	<i>Voies de fait</i>	490	509	456	-10%
	<i>Vols qualifiés personne</i>	12	8	8	0%
	<i>Vols qualifiés commerce</i>	24	27	9	-67%
	<i>Vols qualifiés banque</i>	2	0	1	+100%
	<i>Proférer des menaces</i>	258	289	214	-26%
	<i>Autres</i>	199	222	160	-28%
	TOTAL	1 066	1 125	951	-15%

Crimes	Crimes contre la propriété	2012	2013	2014	Variation
	<i>Introd. par effraction résidence</i>	519	586	498	-15%
	<i>Introd. par effraction commerce</i>	201	146	124	-15%
	<i>Vols de véhicule</i>	365	268	256	-4%
	<i>Vols dans et sur véhicules</i>	413	445	303	-32%
	<i>Méfais</i>	709	468	465	-1%
	<i>Autres</i>	1 528	1 308	1 219	-7%
	TOTAL	3 735	3 221	2 865	-11%

Total crimes contre la propriété et crimes contre la personne	2012	2013	2014	Variation
	4 801	4 346	3 816	-12%

Autres infractions	Autres infractions au Code criminel	2012	2013	2014	Variation
	<i>Prostitution</i>	1	0	1	+100%
	<i>Infractions relatives aux armes</i>	20	11	10	-9%
	<i>Infractions contre l'administration de la loi et justice</i>	296	157	186	+18%
	<i>Autres</i>	58	188	615	+227%
	TOTAL	375	356	812	+128%